

# Convi-carpe

organisé du vendredi 25 au dimanche 27 Septembre 2009 par le :



## Fiche d'inscription :

### Capitaine :

Nom : .....

Adresse : .....

Téléphone : ... / ... / ... / ... / ...

... / ... / ... / ... / ...

Prénom : .....

Ville : .....

Code Postale : .....

Affilié à un club :

E/mail :

### Coéquipier :

Nom : .....

Adresse : .....

Téléphone : ... / ... / ... / ... / ...

... / ... / ... / ... / ...

Prénom : .....

Ville : .....

Code Postale : .....

Affilié à un club :

E/mail :

***Veillez signer et nous retourner le bulletin réponse le plus vite possible accompagné du règlement en cas de réponse positive, à l'adresse ci-dessous :***

***( La signature équivaudra à l'acceptation du règlement )***

***Mr DOUAUD émilien  
27 rue des sables  
44310 SAINT COLOMBAN***

***☎ : 06/10/59/98/69  
E/mail : [emilien.douaud@wanadoo.fr](mailto:emilien.douaud@wanadoo.fr)***

***Montant de l'inscription 60 € par équipe à l'ordre du Club Carpistes des Bipeurs Fous.  
Clôture des inscriptions le 15 septembre 2009 .***



## ***Déroulement de l'épreuve :***

### ***🚩 Vendredi 25 Sept :***

- 9h00 : *Accueil des participants*
- 9h30 : *Tirage des postes*
- 10h30 : *Accompagnement aux postes*
- 11h15 : *Repérage et amorçage des postes*
- 12h00 : *Début de la pêche*

### ***🚩 Dimanche 27 Sept:***

- 10h00 : *Fin de pêche+ nettoyage des postes.*
- 11h00 : *Verre de l'amitié ( remises des prix + tombola ) , suivi du repas.*

✂-----

### **FICHE D'INSCRIPTION :**

Possibilité aux personnes conjointes ou extérieures participant à la manifestation de se restaurer le samedi soir sur place ;

***Prix du repas 15 €.***

*Nombres de personnes ..... × 15 €. = .....€*

*Somme à régler en même temps que l'inscription pour l'enduro à l'ordre de Club Carpistes des Bipeurs Fous.*

## **REGLEMENT**

- 4 **Le fait de s'engager implique le respect total du règlement** et d'avoir un comportement digne d'un bon carpiste.
- 5 Tout concurrent devra être titulaire du permis de pêche donnant droit à la pêche en Vendée et Loire-Atlantique.
- 6 Aucun remboursement en cas de désistement.
- 7 **Toute personne ivre ou qui troublera la tranquillité des autres pêcheurs ou des promeneurs sera renvoyée sur-le-champ.**
- 8 Pêche par équipe de deux pêcheurs, 3 lignes par pêcheur, soit 6 lignes par équipe, ou 4 lignes pour un pêcheur seul.
- 9 Toute équipe devra avoir au minimum un pêcheur sur le poste.
- 10 Les lignes sont tendues uniquement à l'intérieur du ring de pêche. Il est strictement interdit de tendre les lignes en bateau.
- 11 Un hameçon simple par ligne.
- 12 Le meilleur poids total désignera le vainqueur de la compétition et définira le classement général.
- 13 En cas d'égalité, les équipes seront départagées par le calcul du meilleur poids moyen.
- 14 Interdiction de se faire aider par une personne étrangère à l'équipe à l'exception de la mise à l'épuisette d'un poisson qui pourra être faite uniquement par un participant à l'épreuve en cas d'absence de l'équipier.
- 15 La pêche et l'amorçage sont strictement interdits hors des heures officielles de l'épreuve sous peine de disqualification.
- 16 Seules les pêches traditionnelles à la pelote et plombée française ou anglaise sont autorisées.
- 17 Les flotteurs swing tip et quiver tip seront interdits.
- 18 L'entrée dans l'eau est autorisée à hauteur de waders.
- 19 Les engins radio commandés sont tolérés.
- 20 L'embarcation est **obligatoire** pour accéder au poste pour le repérage, la dépose de repère, l'amorçage, le décrochage des lignes et pour épuiser le poisson.
- 21 Echo sondeur autorisé.
- 22 Les coups pourront être balisés à l'aide de deux marques lumineuses ou non.
- 23 Récupération des repères en fin de pêche.
- 24 Il est permis de pêcher de travers si cela n'entraîne aucune gêne pour les postes à proximité.
- 25 Seules les carpes miroirs, communes et cuirs compteront pour la pesée à égalité de points. **Avec un poids minimum de 2 kg.**
- 26 La pesée aura lieu dans les plus brefs délais. **Le matelas de réception est obligatoire.** Humidification du tapis de réception avant d'y déposer un poisson.
- 27 Toutes les carpes capturées devront être manipulées exclusivement par le pêcheur (sortie de la carpe du sac, mise en place pour la pesée et remise à l'eau).
- 28 Tout poisson pesé sera remis à l'eau vivant.
- 29 Les carpes capturées devront être décrochées et manipulées avec beaucoup de précaution.
- 30 Toute carpe morte par négligence d'un concurrent exclura son équipe du classement.

## **REGLEMENT**

- 31 Si vos lignes gênent une équipe concurrente lors d'une prise, il est vivement conseillé de les relever. Fair play oblige.
- 32 La quantité d'amorce (bouillettes, farines, graines, pellets) n'est pas limitée, à vous de rester raisonnable.
- 33 Esches animales interdites.
- 34 Amorçage lourd (boules de farines ou d'argile) autorisé à partir du matin 8h 9h et après midi 17h 18h.
- 35 L'emploi du bait rocket est considéré comme amorçage lourd.
- 36 Le rappel est permis pendant la manifestation, mais ne devra en aucun cas gêner les concurrents voisins en action de pêche.
- 37 Tout amorçage (cobra, fronde, catapulte) doit se faire exclusivement à l'intérieur du ring de pêche.
- 38 Tout poisson ferré avant le signal de fin sera comptabilisé à condition d'être mis au sec dans les 15 minutes qui suivent l'horaire final.
- 39 **Des tentes de pêche vertes ou camou sont obligatoires** sur les emplacements de pêche pour le respect du site.
- 40 Interdiction d'éclairer l'eau à l'aide de lampes ou de phares, cependant un éclairage est autorisé sous la tente de pêche.
- 41 Tout feu de camp sera strictement interdit sous peine d'exclusion.
- 42 Interdiction formelle de faire du bruit sur les berges durant la manifestation.
- 43 Après l'épreuve vos emplacements devront rester propres. Il vous sera remis des sacs poubelles.
- 44 **Durant cet évènement, nous demandons aux carpistes de respecter les autres activités autour des postes, celles-ci étant maintenues.**

### **DIRECTIVES GENERALES PAR TEMPS D'ORAGE :**

- 45 Arrêter immédiatement toute activité.
- 46 Ne pas rester en contact de matériel conducteur d'électricité (cannes, piquets, armatures métalliques, arbre, etc...).
- 47 Poser le matériel conducteur sur le sol ainsi que les lignes montées.
- 48 S'accroupir sur le sol et faire le gros dos.

### **Conseils :**

Soucieux de préserver l'environnement, le club des Bipeurs vous fournira des sacs pour le nettoyage de vos postes.

- 49 Prévoir des plombs lourds en cas de fort courant.
- 50 Diamètre des fils élevés pour fond encombrés et carpes sauvages...
- 51 Amorçage libre mais les amorçages lourds ne sont pas conseillés.